



Melun, le 08 septembre 2026

Objet : Gare de Melun - Demande de réimplantation d'un automate de vente « Grandes lignes »

Copie : Valérie Péresse, Présidente du Conseil régional d'Île-de-France

Monsieur le Premier ministre, Monsieur le Président Directeur Général du groupe SNCF,

Je souhaite appeler votre attention sur une décision prise par SNCF Voyageurs qui suscite une vive incompréhension à Melun : **la suppression, depuis le 6 décembre 2025, de l'automate permettant l'achat de billets TGV et Intercités en gare de Melun.**

Cette décision a été prise sans information préalable ni concertation avec les collectivités locales concernées, ni avec les organisations syndicales représentant les cheminots. Elle a aujourd'hui une conséquence très concrète pour les habitants de Melun et, plus largement, pour les usagers de cette gare : il n'existe plus sur place de possibilité d'acheter un billet « Grandes lignes » autrement que par voie numérique ou téléphonique.

Je comprends naturellement que SNCF Voyageurs fasse évoluer ses modalités de distribution et que la très grande majorité des billets soit désormais achetée en ligne. **Pour autant, cette évolution ne saurait conduire à considérer que l'ensemble des voyageurs dispose des mêmes capacités d'accès aux outils numériques.** La question est particulièrement sensible pour les personnes âgées, les personnes en situation d'illectronisme, celles qui ne disposent pas d'un équipement adapté, mais aussi, plus simplement, pour tous les voyageurs qui peuvent avoir besoin, à un moment donné, d'une solution d'achat physique et immédiate.

La réponse consistant à inviter les usagers à se rendre à Paris-Gare de Lyon pour acheter leur billet apparaît, dans le cas de Melun, particulièrement peu satisfaisante. Elle revient à demander à un habitant de Seine-et-Marne de parcourir près de 45 kilomètres pour accéder à un service qui était jusqu'alors disponible dans sa propre gare. **Cette situation est d'autant plus difficilement compréhensible que la gare de Melun est l'une des principales gares d'Île-de-France, avec près de 50 000 voyageurs quotidiens.** Elle est appelée à voir sa fréquentation augmenter encore dans les prochaines années. Surtout, cette décision intervient au moment même où nous investissons collectivement, avec l'État, la Région Île-de-France, Île-de-France Mobilités, le Département de Seine-et-Marne, Melun Val de Seine et SNCF Gares & Connexions, dans la transformation profonde du pôle-gare de Melun.

Ce projet, dont la mise en service complète est prévue à l'horizon 2030, a précisément pour ambition de faire de la gare un pôle multimodal moderne, accessible à tous, facilitant les correspondances et améliorant la qualité de service offerte aux voyageurs.

Dans ce contexte, il serait paradoxal de moderniser et de rendre plus accessible physiquement la gare tout en réduisant, dans le même temps, les possibilités d'accès aux services ferroviaires qu'elle propose. La modernisation d'une gare ne peut pas être uniquement une question d'infrastructures. Elle doit également être une modernisation de l'offre de services et de l'accessibilité de ces services. C'est à cette condition que nous pourrions véritablement répondre aux besoins de l'ensemble des voyageurs.

Je souhaite donc vous demander solennellement que SNCF Voyageurs réexamine cette décision et permette la réimplantation d'un automate de vente TGV et Intercités en gare de Melun.

Cette demande me paraît d'autant plus légitime qu'elle pourrait être intégrée à la réflexion actuellement conduite sur l'organisation et les services du futur pôle-gare. Elle permettrait de concilier les impératifs de modernisation et de dématérialisation avec le maintien d'une solution physique, simple et accessible à tous.

Je souhaite également que cette question puisse faire l'objet d'un échange direct entre la SNCF, la Ville de Melun et les partenaires du projet de pôle-gare, afin que les futurs aménagements prennent pleinement en compte cet enjeu de service aux voyageurs.

Je sais, Monsieur le Premier ministre, Monsieur le Président Directeur Général du groupe SNCF, l'attention que vous portez aux attentes des territoires et à la qualité du service ferroviaire. Vous rappeliez vous-même récemment que les territoires attendent « plus de train » et une « qualité de service impeccable » ainsi qu'un prix juste. C'est précisément au nom de cette ambition que je souhaite vous demander de revenir sur cette décision et de permettre aux Melunais et aux habitants du bassin de vie de retrouver, dans leur gare, un accès simple et physique à la vente des billets TGV et Intercités.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à cette demande et reste naturellement à votre disposition pour en échanger directement avec vous ou avec vos équipes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président-directeur général, l'expression de ma considération distinguée.

Kadir Mebarek
Maire de Melun

